

# SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS DU LUNDI 15 JUIN 2020

## DECISIONS

Le Conseil communal décide :


- D'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 146'556.- selon le devis de la société CAMANDONA pour la réfection de la route des Biolettes selon la norme T III
- D'accorder à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 12'000.- pour le paiement de la facture du Bureau d'Ingénieurs Sabert pour la réalisation du dossier d'autocontrôle de l'eau potable exigé par l'OFCO.
- D'élire pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 30 juin 2021

<b>PRESIDENT :</b>	<b>Frédéric Gex</b>
<b>1<sup>er</sup> VICE-PRESIDENT :</b>	<b>Carlos Brito</b>
<b>2<sup>ème</sup> VICE-PRESIDENTE :</b>	<b>Annick Lebreau</b>
<b>SCRUTATEURS :</b>	<b>Sébastien Cherpit et Natascha Ayer</b>
<b>SCRUTATEURS suppléants :</b>	<b>Jean-Michel Rietsch et Olivier George</b>

Ainsi délibéré en séance du lundi 15 juin 2020

Le Président

La Secrétaire

  
Frédéric Gex

  
Alexandra Piot

